

Intitulé de l'AA:	Valorisation de l'engagement étudiant
Référence de l'UE :	Valorisation de l'engagement étudiant
Section :	Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 3

Titulaire(s)	Langue d'enseignement	Période de l'enseignement
KINIF Nathalie	Français	Année

théorie	Exercices / Laboratoires	Travaux	Séminaires	AIP	Remédiation	Total
0h	0h	15h	0h	0h	0h	15h

Acquis d'apprentissage de l'AA:

L'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » contribue à développer les acquis suivants :

- **apprendre à apprendre[1]** liée à l'apprentissage, à la capacité à entreprendre et organiser soi-même un apprentissage à titre individuel ou en groupe, selon ses propres besoins, à avoir conscience des méthodes et des offres ;
- **les compétences sociales et civiques[2]**. La compétence sociale renvoie aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ainsi qu'à toutes les formes de comportement d'un individu pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle. Elle correspond au bien-être personnel et collectif. La compréhension des codes de conduite et des usages des différents environnements dans lesquels l'individu évolue est essentielle. Par ses compétences civiques, notamment sa connaissance des notions et structures sociales et politiques (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils), un individu peut assurer une participation civique active et démocratique ;
- **l'esprit d'initiative et d'entreprise[3]** qui consiste en la capacité de passer des idées aux actes. Il suppose créativité, innovation et prise de risques, ainsi que la capacité de programmer et de gérer des **projets** en vue de la réalisation d'objectifs. L'individu est conscient du contexte dans lequel s'inscrit son travail et est en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Il est le fondement de l'acquisition de qualifications et de connaissances plus spécifiques dont ont besoin tous ceux qui créent une activité sociale ou commerciale ou qui y contribuent. Cela devrait inclure la sensibilisation aux valeurs éthiques et promouvoir la bonne gouvernance ;
- **le respect d'un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité[4]** ;
- **être un acteur institutionnel et social engagé[5]** ;
- **être en mesure de mener une (auto)-évaluation d'un projet**

Contenu de l'AA:

Le projet proposé par l'étudiant dans le cadre de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet sera impérativement en lien avec les compétences et missions de son futur métier ;

- Le projet ne pourra pas être (ou avoir été) valorisé dans une autre activité d'apprentissage ;
- Le projet ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise ;
- Le volume horaire devra être négocié avec le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, du caractère individuel ou collectif, ...)
- L'étudiant devra effectuer des retours en cours de réalisation selon un calendrier établi avec le titulaire
- Le projet devra s'inscrire dans une certaine continuité précisée dans « une ligne du temps »

Dépôt du projet

L'(les) étudiant(s) déposera(ont) un dossier écrit de présentation auprès du titulaire de l'AA **au plus tard au retour des vacances de printemps de l'année de fin de cycle.**

Dans ce dossier, l'étudiant précisera

- le titre ainsi qu'une brève présentation du projet
- les actions déjà menées pour la mise au point du projet
- les compétences de son référentiel métier et/ou missions qu'il estime travailler grâce à son projet en plus de celles ciblées par l'AA (citées ci-dessus)
- les acquis d'apprentissage spécifiques qu'il veut aborder:
- ses motivations et objectifs de développement personnel qu'il vise à travers son projet
- un calendrier, des échéances précises sur une ligne du temps
- la répartition précise des tâches et rôles de chaque étudiant dans le cadre d'un projet collectif
- les critères d'(auto)évaluation des compétences, acquis d'apprentissage, objectifs de développement personnel,...) qu'il présentera sous forme d'une grille d'(auto)évaluation

L'équipe pédagogique reste souveraine quant à l'acceptation du projet de l'étudiant. Pour cette raison, ce document « Contrat de valorisation de l'engagement étudiant » devra être négocié, complété et signé par l'étudiant et le titulaire de l'AA.

Suivi du projet

L'étudiant et le titulaire détermineront, dans le contrat, les modalités de suivi du projet en cours de réalisation (calendrier, concertations, remédiations éventuelles, ...) en fonction des besoins.

Méthode(s) d'enseignement

- Approche par projets

Supports principaux

Types de supports

Références

Autres références conseillée(s)

Évaluations et pondérations

Type	Évaluation	Pondération
UE	Épreuve intégrée	voir fiche UE

Année académique : **2017 - 2018**
Auteur : **Nathalie KINIF**